



Djins
d'Nivèle

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | # 198 Décembre 2024



SUPPLÉMENT Féeries de Noël

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

ACCUEILLANT(E)
D'ENFANTS
À DOMICILE

EST UN JOB
POUR VOUS...

© Actiris

Accueillantes d'enfants | 3



Appel à projets Nord-Sud | 5



Nouveau
Conseil communal | 7

Le fact-checking n'est pas réservé qu'aux journalistes !

La vérification des faits consiste à mener une petite enquête pour vérifier si certaines informations sont véridiques. L'objectif est de rassembler des éléments factuels et objectifs pour vérifier la véracité des faits ou l'exactitude des chiffres présentés. Pour nous prémunir contre les informations trompeuses, le Centre de crise national fournit plusieurs pistes ...

Comment vérifier qu'une photo ou vidéo n'est pas sortie de son contexte ?

- En introduisant la photo dans **Google Reverse Image Search** pour connaître le contexte réel de la photo.
- Observez attentivement les différents **éléments de l'environnement** (noms de rue ou bâtiments importants) qui peuvent vous donner une indication de l'emplacement de l'image.
- Découvrez **qui est l'auteur et quelle pourrait être son intention**, à l'aide de sources indépendantes :

agences de presse étrangères ou personnes sur le terrain.

- Consultez **plusieurs sources** pour vérifier si elles disent la même chose.
- Le site web de **EDMO Belux** (centre de recherche consacré à la surveillance de la désinformation en Belgique et au Luxembourg, qui réunit des experts internationaux issus du monde universitaire, de la société civile, des médias et du



journalisme) prodigue des conseils et techniques et permet de tester vos compétences en fact-checking.

- Le site **Jedoute.be** propose une affiche claire avec 10 questions qui vous aideront à vous protéger contre la désinformation.

Quelles organisations effectuent des fact-checks ?

- **Faky**, la plateforme de la RTBF qui vérifie en quelques clics si un texte ou une image est véridique.
- **Fact-checking avec AFP**, la rubrique du site web de Sudinfo.
- **Les Décodeurs**, la rubrique du site web du journal français Le Monde.
- **Vrai ou Faux**, de la chaîne d'informations française Franceinfo.
- **Info ou Intox**, l'émission de

vérification des images par les Observateurs de France24.

- **L'AFP Factuel**, le service au sein de l'Agence France-Presse, une agence de presse qui fournit en permanence une couverture précise et impartiale de l'actualité, en tout lieu et à tout moment dans le monde.
- **Disinfocheck** est un site web d'EDMO BELUX.
- **EUvsDisinfo**, site de L'Union européenne qui identifie, collecte et publie la désinformation.

3

- La Collégiale Sainte-Gertrude restaurée
- Accueillantes d'enfants

4

- Collecte des sacs bleus-PMC
- Accès au Recyparc in BW

5

- Appel à projets Nord Sud
- Auteurs nivellois

6

- Autorisation pour les feux d'artifice
- Voyager à l'étranger

7

- Nouveau Collège communal

8

- Nouveaux Conseillers communaux

10

- Conseil communal

11

- Espace public numérique « Gens clic »
- Collecte des sapins de Noël

12

- Avis d'enquêtes publiques

13

- Horodateurs sans QR Code
- Slow Heat

14

- Agenda

16

- Etat civil

La Collégiale Sainte-Gertrude restaurée !

Une inauguration tout en couleurs !

Après deux ans et demi de chantier, les Autorités communales ont eu le plaisir d'inaugurer la fin des travaux de remise en valeur des façades, toitures et boiseries extérieures de l'édifice.

Un tout nouveau système d'éclairage, à la fois sur le bâtiment et dans son environnement immédiat, a pu être mis en place en collaboration avec ORES. Ce dispositif sublime les lieux en respectant son caractère historique. Des ambiances adaptées aux différentes activités peuvent aussi être créées.

Avec cette mise en lumière, la Collégiale Saint-Gertrude devient un véritable point d'attraction, de jour comme de nuit.

Un chantier d'envergure en quelques chiffres

10.871m² de nettoyage de façades et toitures. **832m²** de nouvelles toitures. **2.188** ardoises



remplacées. **572m** de gouttières posées. Renouvellement complet des **8 lucarnes** de toit. **1.457m²** de déjointoyage et rejointoyage des pierres. Façonnement manuel de près de **2 m³** de pierres remplacées, de **85 pierres** pour le remplacement des deux arches des portails Samson et Saint-Michel et de **124 pièces** pour le renouvellement de chapiteaux,

socles, arcs et colonnes du pignon Saint-Pierre. **310m²** de filets anti-pigeon. **252** trous de boulins adaptés pour la nidification des martinets (sous les conseils de l'asbl Natagora). **110 tonnes** de pierres bleues pour la rénovation du parvis. **138** projecteurs. **16 parafoudres** ainsi que pour le coq et Jean de Nivelles.

Un budget à la hauteur

La **1^{ère} phase** de la restauration de la Collégiale (2011-2012) avait consisté au remplacement du chauffage et de l'éclairage intérieur pour un montant de **1.300.000€**.

Cette **2^{ème} phase (2024)** concernant l'extérieur représente un montant total estimé du décompte de **5.037.057,68€** avec à charge de la Ville : 2.497.816,39 €, le solde étant assuré grâce à un subside de 2.509.241,29€ de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) et de 30.000€ de la Province du Brabant wallon.

Petite Enfance

Accueillant(e) d'enfants à domicile, un métier porteur de sens et d'opportunités

Une campagne médiatique est en cours pour mettre en avant cette profession et ses conditions d'exercice.



En offrant un environnement sécurisant et adapté aux besoins des plus petits, les accueillants à domicile contribuent de manière significative à leur développement et à leur bien-être, tout en permettant aux familles de faire face à leurs obligations personnelles et professionnelles.

Ces professionnels de la petite enfance accueillent à leur domicile une moyenne de 4 enfants par jour, âgés de quelques mois à environ 3 ans. Aujourd'hui, ils bénéficient d'un statut salarié complet (CDI avec salaire fixe + remboursement de frais + chèques-repas). Au quotidien, ils sont encadrés et soutenus

dans tous les aspects de leur métier par une équipe pluridisciplinaire.

Le métier vous intéresse ?

Sur le site www.devenir-accueillant.be, vous trouverez des témoignages inspirants, des informations sur les formations qui donnent accès au métier et sur les conditions d'emploi.

La structure « Les Petits Aclots » recrute !

Le service - qui fait partie du Centre de La Petite Enfance de Nivelles - recherche activement plusieurs nouvelles accueillantes à domicile, domiciliées à Nivelles.

✉ Pour toute question ou dépôt de candidature, contactez par mail la directrice du service via chloe.gysen@cpen.be





Dès janvier 2025, décalage de la fréquence de la collecte des sacs PMC



Depuis début 2024, les changements concernant la collecte des sacs poubelles blancs a bousculé les habitudes des Nivellois. Il est déjà avéré que ces choix ont un impact positif sur le tri sélectif (augmentation du volume collecté de sacs verts - fermentescibles et bleus - PMC).

in BW nous avertit que la collecte des sacs bleus-PMC ne coïncidera plus avec celle des sacs blancs, suite à plusieurs demandes visant à réduire le nombre de sacs à stocker à domicile. Le jour et la zone des collectes ne changent pas.

Ainsi, à partir de janvier 2025

La collecte des sacs blancs aura lieu toutes les deux semaines à partir des dates suivantes :

- **Zone 1** : 4 janvier (samedi, en raison du jour férié du 1^{er} janvier)
- **Zone 2** : 2 janvier

→ Zone 3 : 3 janvier

La collecte des sacs bleus-PMC aura lieu sur l'ensemble du territoire, avec les prochaines dates suivantes en janvier :

- 24 janvier
- 7 février

Toutes les dates 2025 seront disponibles sur l'application d'in BW "Recycle!" et dans le calendrier qui sera distribué en toutes-boîtes vers la mi-décembre 2024.

Nouvelles modalités de contrôle dans les Recyparcs



À partir du 2 janvier 2025, in BW met en place de nouvelles modalités de contrôle dans ses recyparcs afin de garantir une utilisation équitable des

installations et d'encourager une gestion responsable des déchets.

Les Nivellois disposeront de **12 points par ménage par an**, inclus dans la taxe déchets annuelle de 26,75€, pour accéder aux recyparcs in BW (à Braine-le-Comte et dans tout le Brabant wallon, sauf Braine-l'Alleud et Waterloo). Pour chaque passage, des points seront décomptés, allant de 0 point pour les déchets verts, jusqu'à 3 points pour les plus grands véhicules. Si le quota de 12 points est dépassé, il

sera possible d'en acheter jusqu'à 12 supplémentaires pour 15€/point.

Les citoyens devront présenter leur carte d'identité à l'entrée des recyparcs pour valider leur accès. Les habitants des communes hors zone in BW et les professionnels devront payer pour accéder aux recyparcs, avec des tarifs adaptés.

📌 **FAQ in BW sur**
www.inbw.be/modalites-recyparcs-2025

Demande d'étrennes : la vigilance est de mise



Si une personne se présente en demandant des étrennes et en présentant un badge ou tout autre document « officiel » d'un service public, la prudence s'impose !

A Nivelles, le personnel chargé de la collecte des déchets (un sous-traitant de in BW) n'est **pas autorisé** à faire cette démarche auprès des citoyens **durant les heures de service**.

En dehors des heures de service (soirée, week-end, temps libres),

les collecteurs restent libres de s'adonner à cette coutume annuelle, sous leur responsabilité et avec les autorisations administratives nécessaires.

En cas de doute, ne donnez aucune suite à ce type de demande et n'autorisez quiconque à pénétrer chez vous ! Contactez la police via le 101 ou le 112, une équipe d'intervention pourra se rendre sur place.



Encore une question ?

📌 www.inbw.be -
facebook « in BW »
ou 0800/49 057.



Solidarité internationale : appel à projets 2025 !

Comme chaque année, la Ville de Nivelles, par le biais du Conseil Consultatif des Relations Nord-Sud (CCNS), lance son appel à projets pour soutenir des initiatives de développement dans des pays du Sud.

Ces projets doivent être initiés localement via une association possédant une visibilité structurelle dans le pays concerné et en Belgique. La priorité est donnée par le CCNS aux petits projets identifiables et indépendants de subsidiations internationales. Il est impératif que la demande soit portée par un Nivellois réellement impliqué dans le projet.

Ces projets doivent en outre s'intégrer dans un processus de développement durable et ainsi

présenter un impact économique, environnemental et social positif pour la population. Toute action luttant contre les discriminations ou aidant à diminuer les violences sera également prise en considération dans l'évaluation des projets.

Chaque association ne pourra présenter un projet que sur un maximum de 3 années consécutives.

Remise des dossiers pour le 14 février 2025 au plus tard

Le groupe de lecteurs constitué de membres du CCNS (qui ne rentrent pas de projets) établira une évaluation selon les critères repris sur la Fiche projet et soumettra ceux à soutenir au CCNS et à la Ville.



La Fiche-projet à remplir est disponible sur le site Internet de la Ville de Nivelles ou sur simple demande. Attention, les projets ne sont recevables que s'ils sont dûment complétés sur la Fiche projet.

solidarite@nivelles.be
067/88 22 08.

Une séance d'information
pour les personnes
intéressées par cet appel
à projets est organisée le
13 janvier 2025 à 20h.

Culture

Nivelles et ses auteurs

Cinq auteurs aclois présentent leur(s) dernier(s) bouquin(s). Une panoplie de styles littéraires à découvrir sans attendre !

Amandine SCHEERS

Le roman jeunesse « **Paris, poils et paillettes** » relate l'histoire d'une petite fille de 12 ans qui part à Paris avec son chien à la quête de la gloire. Un séjour qui s'annonce riche en aventures !

« **Quelques moments heureux** » est un roman contemporain pour adultes. Christian PICARD, journaliste fraîchement retraité, comprend lors d'une consultation

de voyance que sa mort est proche.

Les deux bouquins sont disponibles sur le site des Editions Bande à Part.

Didier KELECOM

« **Mystérieuse entrevue** » est un roman d'aventure où se mêlent science-fiction, fantastique et policier. Athanase est expulsé de sa planète et débarque sur Terre pour annoncer aux hommes la fin de l'humanité. Il y rencontre Philippe avec qui il se liera d'une amitié particulière. Disponible sur le site Choé des Lys Editions.

Charlotte HEUSE

« **Sans âme** » est une fiction fantastique agrémentée d'horreur et d'enquête policière. Le jeune Théo est le seul humain à ne pas avoir d'âme. Que lui est-il arrivé depuis son accident ?



En vente sur le site des grandes bibliothèques, également disponible en version numérique.

Raymond GOESMANS

Dans l'ouvrage « **Bon-papa, expert-comptable** », l'ancien ingénieur retrace la vie de son grand-père, sur base des deux carnets complétés journalièrement par son aïeul. Au fil des pages et au détour de nombreuses anecdotes, le lecteur découvre le quotidien à Nivelles, il y a près de 100 ans. Le livre est disponible sur le site des grandes bibliothèques.

François CRUNELLE

« **Jules VERNE, voyage de Bruxelles à Amiens** » retrace la vie bien remplie du célèbre écrivain (aux éditions Lamiroy) et la BD d'humour noir « **Dessins obscurs. Bulles noires** » est une suite de gags et jeux de mots (parue chez La Surprise du Chef Editions).



Prévention

Vous souhaitez tirer des feux d'artifice chez vous ?

Une autorisation préalable et écrite du Bourgmestre est nécessaire si vous souhaitez faire usage de feux d'artifice dans l'entité et ce en tout temps (art.40 du Code de la Citoyenneté).

 bourgmestre@nivelles.be ou 067/88 22 03.

Evitez que le spectacle se gâte ...

La manipulation des feux d'artifice n'est pas sans danger. Le SPF Economie dispense tous les conseils pour l'achat d'artifices conformes, leur détention et leur usage sécurisés.

 economie.fgov.be/fr
(mot-clé : artifices de joie)
ou n° gratuit 0800/120 33.

Pas encore inscrit à la newsletter Ville de Nivelles ?

N'hésitez plus, la newsletter vous informe des actualités ainsi que des activités culturelles et de loisirs dans l'entité ! Ces informations sont envoyées minimum une fois par semaine dans votre boîte mail.

 www.nivelles.be

Pas encore inscrit à la Newsletter ?

www.nivelles.be

Vous organisez une activité accessible au public ?

N'oubliez pas de la déclarer à la Ville !

Si votre activité est accessible au public, le formulaire « **Demande d'autorisation d'organisation d'une activité** » dûment complété est à remettre au plus tard 30 jours calendrier avant l'événement au Secrétariat de la Direction générale.

Retrouvez la procédure et les documents - demande d'autorisation et annexes le cas échéant - sur www.nivelles.be

dans la démarche « Organisation d'une activité / événement public ».

Aussi disponibles au Secrétariat de la Direction générale à l'Hôtel de Ville.

De cette manière, en cas de passage de la police le jour de l'événement, l'activité pourra se poursuivre dans les meilleures conditions.



Population

Vous voyagez vers l'étranger ? Enregistrez-vous !

Le SPF Affaires étrangères vous invite à enregistrer votre voyage sur Travellers Online.

Tant le SPF précité que les ambassades et consulats belges à l'étranger pourront alors vous contacter ou vous donner assistance au besoin. Et le cas échéant, nos services consulaires pourront avertir votre personne de contact en Belgique ! Vos données personnelles et de séjour sont effacées du système deux semaines après votre retour. L'enregistrement est recommandé pour les destinations lointaines mais aussi les plus proches (Union européenne).



 <https://diplomatie.belgium.be> - rubrique « Conseils aux voyageurs ».

A l'étranger avec votre enfant ? N'oubliez pas la Kid's ID !

La carte d'identité pour les enfants de moins de 12 ans n'est

En voyage ? N'oubliez pas la Kids-ID



pas obligatoire sauf dans le cas où vous quittez le territoire belge avec lui.

Si votre enfant possède déjà un Kid's ID, n'oubliez pas d'en vérifier la validité avant de prévoir votre voyage. Il faut compter environ deux semaines entre la date de commande et la date de délivrance. Attention, pour les pays hors Europe, un passeport est nécessaire.

 cartesidentite@nivelles.be - 067/88 21 35.



Bourgmestre : Bernard DE RO
(Les Engagés)



Coordonnées

📍 Hôtel de Ville (1^{er} étage)
📞 067/88 22 03
✉ bernard.dero@nivelles.be
📘 DeRoBernard
📧 DeRoBernard

Compétences

Affaires générales, Police, Pompiers, Cellule de prévention, Seniors, Population, Etat civil, Etrangers, Relations publiques et communication, IT, Gestion du personnel, Protocole et cérémonies, Associations patriotiques, Bien-être animal, Emploi, Petite Enfance, Santé

Le joindre : sur rendez-vous

1^{ère} Echevine : Axelle VALEMBOIS
(Les Engagés)



Coordonnées

📍 Hôtel de Ville (1^{er} étage)
📞 067/88 22 06
✉ axelle.valembois@nivelles.be
📘 axelle.valembois

Compétences

Urbanisme, Mobilité, Sports, Finances, Assurances

La joindre : sur rendez-vous

2^{ème} Echevine : Victoire SCOREY
(PluS pour Nivelles)



Coordonnées

📍 Hôtel de Ville (1^{er} étage)
📞 0479/87 97 55
✉ victoire.scorey@nivelles.be
📘 victoire.scorey

Compétences

Fêtes et folklore (à l'exception du Tour Sainte-Gertrude), Travaux non subsidiés, Digitalisation IA, Propreté

La joindre : sur rendez-vous

3^{ème} Echevin : Pascal RIGOT
(Ecolo)



Coordonnées

📍 Hôtel de Ville (1^{er} étage)
📞 0474/61 67 38
✉ pascal.rigot@nivelles.be
📘 pascal.rigot.9

Compétences

Aménagement du territoire, Environnement, Espaces verts, Energie, Lutte contre les inondations, Association et participation (Comités de quartier, Maison de la participation)

Le joindre : sur rendez-vous

Collège communal



4^{ème} Echevin : Charles GOURDIN
(Les Engagés)



Coordonnées

📍 Hôtel de Ville (1^{er} étage)
📞 067/88 22 05 - 0475/87 75 79
✉ charles.gourdin@nivelles.be

Compétences

Économie, Travaux subsidiés, Patrimoine, Tourisme et Tour Sainte-Gertrude, Foires et marchés, Jumelage, Cultes, Agriculture, Solidarité internationale, droits humains et inclusion

Le joindre : sur rendez-vous

5^{ème} Echevine : Céline SCOKAERT
(PluS pour Nivelles)



Coordonnées

📍 Hôtel de Ville (1^{er} étage)
📍 Privé : rue Dangonau 42
1400 Nivelles
📞 0478/30 14 68
✉ celine.scokaert@nivelles.be

Compétences

Enseignement, Académie, Jeunesse, Accueil temps libre, Culture (musée, Centre culturel, rapports avec la Bibliothèque, mémoire nivelloise)

La joindre : Sur rendez-vous

Président du CPAS : Robert VERTENUEIL
(PluS pour Nivelles)



Effectif lors de sa prestation de serment devant le Conseil de l'Action sociale le 09/12/24.

Coordonnées

📍 CPAS - rue Samiette 70
✉ robert@vertenuel.be
🌐 www.vertenuel.be
📘 robert.vertenuel.35
📧 @Vertenuel/RobertVertenuel

Compétences

Président du CPAS, Égalité des Chances, Plan de Cohésion Sociale (PCS), Logement

Le joindre : sur rendez-vous

Conseil communal

De la majorité *

Isabelle BOURLEZ (Ecolo)



📍 Rue Sainte-Barbe 69
1400 Nivelles
📞 0486/58 23 55
✉ isabelle.bourlez@nivelles.be
f isabelle.bourlez
x @IBourlez

Marie LECOMTE (PluS pour Nivelles)



📞 0470/65 71 03
✉ marie.lecomte@nivelles.be
f people/Marie-Lecomte/61551425406886

Evelyne VANPEE (Les Engagés)



📍 Chaussée de Soignies 19
1404 Bornival
📞 0472/84 11 92
✉ evelyne.vanpee@nivelles.be

Sophie CHARLIER (Ecolo)



📍 Chemin de Thines 2A
1401 Baulers
📞 0496/52 95 61
✉ scharlier2025@gmail.com
f sophie.charlier.98

Claire PIRET (Les Engagés)



✉ claire_piret@skynet.be

Rudy WYBO (PluS pour Nivelles)



📍 Rue des Vertes Haies 10
1400 Nivelles
📞 0478/48 76 81
✉ wyborudy@gmail.com
f rudy.wybo

Maurice DEHU (PluS pour Nivelles)



📍 Rue de l'Archiduc 14/1
1400 Nivelles
📞 0475/48 73 90
✉ maurice.dehu@hotmail.com
f maurice.dehu

Emilie DELFERRIERE (Les Engagés)



✉ emilie.delferriere@gmail.com

Etienne LAURENT (Les Engagés)



📍 Rue du Culot 17
1402 Thines
✉ contact@etienne-laurent.be
🌐 www.etienne-laurent.be
f etiennelaurent67



* Par ordre alphabétique

Conseil communal

De la minorité *

Julien BANIER (Liste du Bourgmestre)



📍 Rue du Trichot 3
1401 Baulers
📞 0499/72 92 99
✉ julien.banier@icloud.com
📧 julien.banier.5

Marie-Thérèse BOTTE (Liste du Bourgmestre)



📍 Allée de la
Relevée 15
1400 Nivelles
📞 0475/33 78 17
✉ botte.m.th@gmail.com

Philippe BOUFFIOUX (Liste du Bourgmestre)



📞 0475/55 63 12
✉ philippe.
bouffieux@nivelles.be
📧 philippe.bouffieux

Germain DALNE (Liste du Bourgmestre)



📍 Allée de la
Tourette 1
1400 Nivelles
📞 0470/39 81 57
✉ germain.dalne@nivelles.be
📧 GermainDalne

Valérie DE BUE (Liste du Bourgmestre)



📍 Rue du
Chêne 11
1400 Nivelles
📞 0475/95 01 72
✉ valerie.debue@nivelles.be
🌐 www.valeriedebue.be
📧 valerie.debue
✉ @valeriedebue
📧 valeriedebue

Colette DELMOTTE (Liste du Bourgmestre)



📍 Allée du
Ploche 19
1400 Nivelles
📞 0498/54 13 01
✉ colette.delmotte@nivelles.be
📧 colette.bleretdelmotte

Benoît GIROUL (Liste du Bourgmestre)



📍 Rue Cheval
Godet 13
1400 Nivelles
📞 0476/58 55 77
✉ benoit.giroul@nivelles.be
📧 benoit.giroul
📧 benoitgiroul

Pierre HUART (Liste du Bourgmestre)



✉ pierre.huart@
skynet.be
🌐 www.pierrehuart.be
📧 pierre.huart.3
✉ PierreHUART

Margaux NOTHOMB (Liste du Bourgmestre)



📍 Rue Théodore
Berthels 9
1400 Nivelles
📞 0473/37 53 19
✉ margaux.nothomb@
hotmail.com
📧 margaux.nothomb

Bruno PETRUCCIOLI (Liste du Bourgmestre)



📍 Rue Lossignol 5
1401 Baulers
📞 0476/43 11 22
✉ bruno.petrucchioli@gmail.com

Nathalie PIRET (Mouvement Citoyen Nivellois)



📍 Rue des
Chorax 20
1400 Nivelles
📞 0479/52 87 75
✉ nathalie_piret@yahoo.fr

Laurie SEMAILLE (Liste du Bourgmestre)



📍 Rue Sainte-
Barbe 63
1400 Nivelles
📞 0478/04 26 85
✉ semaillelaurie@gmail.com
📧 laurie.semaille
✉ lauriesemaille

Gaëtan THIBAUT (Mouvement Citoyen Nivellois)



📍 Rue de
Soignies 2/1
1400 Nivelles
📞 0474/64 14 46
✉ thibaut.gaetan@gmail.com
📧 gaetan.thibaut.5
🌐 https://mouvement-citoyen-
nivellois.be

* Par ordre alphabétique

Conseil communal

Séance du 25 novembre 2024

Budget 2025

Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a expliqué qu'au vu des résultats des élections et afin de garantir la continuité du service public, le Collège communal a choisi de proposer un budget communal de transition plutôt qu'un système de douzièmes provisoires, lequel aurait pu bloquer inutilement les services communaux. Dans la foulée, l'Echevin des Finances Germain DALNE (LB) a évoqué un budget de possibilités qui laisse le choix à la prochaine majorité de saisir ou non les opportunités en engageant ou non les crédits budgétaires. On y retrouve un boni à l'exercice propre de 1 million d'euros, un boni global de 7,2 millions d'euros ainsi que des provisions pour 11,5 millions d'euros. L'Echevin a salué le travail effectué ces dernières années, d'abord par Hubert BERTRAND (LB) qui l'avait précédé dans les fonctions d'Echevin des Finances et toujours avec le soutien du Service Finances ; ils ont permis que la Ville de Nivelles soit capable, en période de la difficulté, de mobiliser des ressources puis, en période plus sereine, de reconstituer ses réserves. Le budget a été approuvé par les groupes politiques à l'exception de PluS pour Nivelles qui s'est abstenu.

Dotations communales

Les dotations communales 2025 au CPAS (8.517.331,58€), à la zone de Police Nivelles-Genappe (5.805.292,83€) et à la zone de Secours BW (899.328,71€) ont été acceptées.

Maison des artistes

Une motion de soutien a été proposée par Gaëtan THIBAUT (Indépendant) en faveur des associations présentes dans le bâtiment sis faubourg de Bruxelles appartenant à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). La Ville ne disposant pas de locaux pour les accueillir, il s'agit de créer un groupe de travail qui permettrait d'interpeller les autres niveaux de pouvoirs (Province BW et FWB) pour qu'un autre lieu d'hébergement adapté et conforme puisse être trouvé. Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a pris l'initiative de déjà rencontrer l'un des responsables en compagnie de Tanguy STUCKENS, l'actuel Président du Collège provincial, [au 25 novembre

2024, ndlr] afin de réaliser l'inventaire des bâtiments provinciaux à Nivelles potentiellement aptes à accueillir des associations.

La motion a été adoptée à l'unanimité.

Extension du Palais de Justice 2 (rue Clarisse 115)

Le Conseiller Thierry MEUNIER (Ecolo) a rappelé aux édiles que le délai de recours contre le permis d'urbanisme délivré à la Régie des Bâtiments se termine le 29 novembre et que seul le Collège communal peut l'introduire. Cela pourrait se justifier vu le non respect de certaines conditions émises par le Service Urbanisme et afin de rassurer les riverains quant au parking. Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a répété ses craintes qu'à vouloir toujours freiner les dossiers sur base d'arguments dogmatiques, certains peuvent être abandonnés. La LB estime qu'il est temps de prendre des décisions au bénéfice des personnes qui travaillent dans le monde judiciaire et des justiciables, a fortiori parce que la rue Clarisse est le meilleur endroit possible en terme de mobilité et d'accessibilité (proximité de la gare, lignes de bus, ...). Valérie DE BUE (LB) a insisté sur le risque de ne pas voir se concrétiser le recentrage des services judiciaires en un lieu, et que Nivelles en pâtisse avec la remise en cause de la ville en tant que chef-lieu d'arrondissement judiciaire. La demande n'a pas été retenue (7 pour, 14 contre et 5 abstentions).

Dernier Conseil communal de la mandature pour Pierre HUART

Le Bourgmestre Pierre HUART (LB), présidant son 204^{ème} Conseil, a remercié les membres du Conseil qui se sont mobilisés durant la mandature, les débats s'étant déroulés dans le respect, quel que soit le parti. Pierre HUART a aussi remercié celles et ceux qui ne continueront pas l'aventure communale avec, par ordre de préséance : Bernard LAUWERS (LB), André FLAHAUT (PluS), Hubert BERTRAND (LB), Vinciane HANSE (LB), Louison RENAULT (PluS), Claudy EPIS (PluS), Grégory LECLERCQ (Ecolo), Véronique VANDEGOOR (DéFI), Gérard HUBAUX (Ecolo), Christian GLINEUR (LB), Chantal MONSEU (Ecolo) et Thierry MEUNIER (Ecolo).

Prochain
Conseil communal



Lundi 27 janvier à 20h

Modalités de la séance publique sur
www.nivelles.be

Pour le groupe DéFI, Véronique VANDEGOOR a remercié l'homme de terrain qui connaît les dossiers communaux sur le bout des doigts ainsi que les membres du Collège communal pour leurs réponses à ses questions. Merci aussi à la Directrice générale et aux services communaux pour leur aide sans faille dans la compréhension des dossiers.

Pour la Liste du Bourgmestre, Valérie DE BUE a salué Véronique VANDEGOOR pour son engagement et son assiduité dans l'analyse des dossiers qui ont contribué à la richesse des débats. En cette fin de mandature, Nivelles restera marquée par les qualités humaines, le côté visionnaire et l'humour bien acclot de Pierre HUART, a-t-elle conclu. Margaux NOTHOMB a ensuite souligné ses réalisations qui ont marqué Nivelles et la passion qu'il a toujours mise au service des citoyens et qu'il continuera à mettre en qualité de Conseiller communal lors de la prochaine mandature.

** Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*

L'Administration communale sera fermée les mercredis
25 décembre (Noël, jour férié)
et **1^{er} janvier (Nouvel An, jour férié)**, ainsi que le vendredi
3 janvier (exceptionnellement).



Connaissez-vous « Gens Clic », l'Espace Public Numérique de Nivelles ?

Vous souhaitez entreprendre des démarches en ligne ou installer une application ? Vous avez besoin d'une imprimante ? Vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique ? Notre Espace Public Numérique (EPN) est là pour vous aider !

Nos services

Accès aux équipements,
accompagnement démarches



en ligne, formations (Internet, traitement de texte, sécurité, photo, etc.), rendez-vous individuels, supports d'apprentissage en ligne.

Notre accompagnement

Ateliers, formations variées, aide individuelle, accessibles à tous et encadrés par un personnel professionnel.

Notre matériel

Des équipements à votre disposition : PC, WIFI, imprimantes, scanner, matériel photo, etc.

gensclic@gmail.com -
0484/15 65 89



Une citoyenne nivelloise a récemment fête ses **101 ans** ! C'est avec joie que les Autorités communales sortantes lui ont remis un bouquet de fleurs offert par le Couple royal.



Collecte des sapins de Noël 13 janvier

La collecte se déroulera en porte-à-porte le même jour dans toute l'entité.



Nous vous remercions de sortir votre sapin dépourvu de croix, vis et décorations, **à partir de 18h la veille du jour de la collecte.**

travaux@nivelles.be
ou 067/88 22 60 -
Service communal Travaux.



Octobre rose – Espace Pô Zen

Les activités organisées à Nivelles ont permis d'offrir un chèque de **4.003€** à cet espace qui accueille gratuitement les patients des centres hospitaliers du groupe HELORA, dès l'annonce du diagnostic de la maladie, durant tout le traitement ainsi que pendant leur suivi.



Mérite Sportif Nivellois Appel à candidatures

Pour cette 60^{ème} édition, les clubs sportifs de Nivelles sont invités à soumettre les candidatures des sportifs méritants : individuels, collectifs ou même un club dans son ensemble. Mais pas que ... tous les sportifs nivellois, y compris ceux qui ne sont pas membres d'un club, peuvent envoyer leur candidature !

Date limite : 15 décembre 2024.

Plus d'infos sur la cérémonie protocolaire de remise organisée

par la RCA des Sports dans nos prochaines éditions.

Infos et formulaires de candidatures à télécharger sur le site web de la RCA des Sports de Nivelles : www.sportsnivelles.be





Avis d'enquête publique

Adoption du calendrier, du programme de travail et des enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration du 4^e cycle des plans de gestion par district hydrographique (2028-2033)

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la Directive Européenne (2000/60/CE) relative à la gestion intégrée de l'eau, les propositions de calendrier et de programme de travail ainsi que les enjeux majeurs (« questions importantes » en matière de gestion de l'eau) du quatrième cycle de Plans de gestion, à la demande du Gouvernement wallon, sont soumis à enquête publique sur l'entité.

Date de l'affichage de la demande : 22 novembre 2024. Date de l'ouverture de l'enquête : 2 décembre 2024. Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : **2 juin 2025, à 16h**, Service Urbanisme, Rue de la Procession, 25 à 1400 Nivelles. Les observations écrites peuvent être adressées à Collège communal, Place Albert 1^{er}, 2 à 1400 Nivelles - administration@nivelles.be.

Le dossier peut être consulté à partir du 2 décembre 2024 jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h, et le mercredi jusqu'à 20h au Service Urbanisme **uniquement sur RDV** pris au moins 24h à l'avance au 067/88 22 65.

Les documents sont également consultables au siège du Contrat de Rivière de la Senne situé à 1480 Tubize, place Josse Goffin 1 sur rendez-vous par téléphone au 02/355.02.15 ou par mail à info@crsenne.be et sur le site Internet du SPW : <http://eau.wallonie.be/> à partir de 2 décembre 2024.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne sur le site internet, par mail ou par courrier et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPW ARNE :

Calendrier, programme de travail et enjeux majeurs en matière de gestion

de l'eau. 4^{ème} cycle de Plans de Gestion par district hydrographique 2028-2033. Via courrier : eau@spw.wallonie.be ou par courrier au Service public de Wallonie Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface,

Du SPW ARNE Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

A Nivelles, le 22 novembre 2024.

■ Par ordonnance,
La Directrice générale,
Valérie COURTAÏN

■ Le Bourgmestre,
Pierre HUART

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces documents sont soumis à enquête publique en vertu de l'article D 26 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau.

Ville de Nivelles, Service Urbanisme, Mme NEUWELS, conseillère en Environnement, rue de la Procession 25 à 1400 NIVELLES, 067/88 22 66.

Urbanisme - Annexe 26 bis

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial la Fonctionnaire déléguée du SPW est saisie d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la sa CPB % Monsieur Bernard JACQUET dont les bureaux se trouvent à 1435 Mont-Saint-Guibert, rue du Fond Cattelain 1 bte 1. Le bien concerné est situé à 1400 Nivelles, **chaussée de Hal sn, avenue de l'Europe sn et avenue d'Italie sn** et cadastré NIV I, section B, parcelles n°52C, 52D, 53H, 53K, 385A21, 385E2, 385X17, 385F19 & 94A.

Le projet consiste en l'**exécution de travaux techniques (aménagement d'espaces publics avec création de nouvelles voiries communales)**.

L'enquête publique est réalisée en application des articles D.IV.40, §1^{er}, alinéa 4, R.IV.40-1 alinéa 1^{er}, 7^o du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 pour les motifs suivants :

- ▶ le projet s'écarte des indications du Schéma d'Orientation Local n°23 ;
- ▶ le projet implique la création de voiries communales au sens du Décret précité.

Le projet n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, durant la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) **uniquement sur RDV** pris préalablement au 067/88 22 65, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h.

L'enquête publique est ouverte le 12 décembre 2024 et clôturée le **20 janvier 2025** (les mesures particulières de publicité sont suspendues du 24 décembre au 1^{er} janvier).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser, durant la période de l'enquête, au Collège communal par courrier ordinaire à Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles ; par télécopie au 067/84 05 33 ; par courrier électronique à administration@nivelles.be ; remises au Service de l'Urbanisme uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88 22 65.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention de **la référence du dossier : 566900**.

A peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête (uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88 22 65).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 20 janvier 2025, à 11h.

A Nivelles, le 2 décembre 2024.

■ Par ordonnance
La Directrice générale,
(s) Valérie COURTAÏN

■ Le Bourgmestre,
(s) Pierre HUART



Pas de QR Code sur les horodateurs nivellois



Une nouvelle forme d'escroquerie impliquant des faux QR Codes sur les bornes de stationnement sévit actuellement en Belgique.

Attention aux faux QR Codes sur les horodateurs

Récemment, la Ville de Bruges a identifié des autocollants arborant des QR Codes sur ses horodateurs. Une fois scannés, ces QR Codes redirigent les utilisateurs vers des

sites web conçus pour dérober les transactions du stationnement ainsi que leurs informations bancaires. Suite à ces récents incidents, il est recommandé d'être vigilant face à ce type d'arnaque.

La Ville de Nivelles n'appose pas de QR Code sur ses horodateurs

Il n'existe pas actuellement de paiement par QR Code sur les horodateurs de la Ville de Nivelles.

Pour régler votre stationnement en toute sécurité, privilégiez les **applications mobiles officielles** 4411, Yellowbrick, EasyPark, Seety, Indigo et Amano Xpark. Ces plateformes sécurisées permettent de payer sans risque et évitent toute interaction avec des QR Codes potentiellement frauduleux.

De manière générale, ne saisissez jamais vos coordonnées bancaires sur un site dont vous ne connaissez pas l'origine et qui ne dispose pas d'un certificat de sécurité (**https au début de l'adresse web** - et non http).

En adoptant ces quelques précautions, vous protégerez vos données personnelles et éviterez toute mauvaise surprise.

Signalez tout incident

Si vous constatez la présence d'un QR Code sur les horodateurs, n'hésitez pas à le signaler au service Stationnement de la Ville de Nivelles via stationnement@nivelles.be ou au 067/88 22 52.

Slow Heat

Une autre façon de se chauffer cet hiver

Et si, au lieu de surchauffer nos habitations, nous apprenions à réchauffer nos corps de manière plus consciente et efficace ? La démarche Slow Heat propose de repenser notre confort thermique en adoptant des pratiques simples, économiques et durables.

Principes du Slow Heat

Réduire la demande de chaleur du corps

Grâce à trois leviers complémentaires :

- L'habillement : privilégiez des vêtements chauds, comme des pulls ou des chaussettes épaisses (s'isoler soi-même du froid).
- L'habitude : habituez-vous progressivement à une température plus fraîche (nos corps sont incroyables !).
- L'activité physique : quelques mouvements suffisent pour générer de la chaleur naturellement (pas besoin de courir un marathon !).

Hyperlocaliser la chaleur

Concentrez-la là où c'est nécessaire et au bon moment avec des solutions simples (plaid chauffants,

bouillottes, petits chauffages d'appoint). Fermez les rideaux et mettez des écharpes sous les portes pour éviter que le froid ne rentre chez vous.



Repenser la demande de chaleur

Chaque degré en moins sur le thermostat peut représenter jusqu'à 7% d'économies sur votre facture. Une baisse de 2 °C peut vous faire économiser entre 200€ et 400€ par an, selon votre consommation et votre logement.

Faire de la chaleur un sujet de discussion

Discutez avec ceux qui vivent avec vous pour trouver ensemble des solutions adaptées.

Envie d'aller plus loin ?

Découvrez des ressources pratiques sur www.slowheat.org ou demandez conseil au service Energie (energie@nivelles.be ou 067/88 22 89) qui vous aiguillera (isolation, primes de rénovation, PEB, etc.).

Agenda



Culture

Popastik Art Fair

13 au 15 décembre

Exposition d'artistes talentueux, entre le Pop Art, le Street Art et l'art contemporain, sous la direction d'Anthony LEBLICQ, venez dialoguer directement avec les créateurs

13/12 de 18h à 21h, 14/12 de 12h à 20h et 15/12 de 11h à 18h

📧 info@ccniveilles.be - 067/47 03 67

L'art aborigène décrypté

16 décembre

Conférence de l'antenne interuniversitaire UCL-ULB des Aînés avec Bertrand ESTRANGIN, ingénieur commercial et explorateur

14h30-16h30 - Waux-Hall

📧 aida-secretariat@mail.be - 0476/29 00 17

Soirées citoyennes

« À la rencontre des auteurs »

17 décembre

Conférence gesticulée d'Aline FARES, ancienne banquière, sur le fonctionnement de la finance, activité proposée par la Bibliothèque publique locale de Nivelles et le CIEP Brabant wallon

19h - Bibliothèque locale, pl. Albert 1^{er}, 1
📧 secretariat@ciepbw.be - 0470/60 12 12

Fallait pas le dire

17 décembre

Théâtre, fait partie du « Pack Confiance », Que peut-on dire ? Quand ? À qui ? Dans quelles circonstances ?

20h - Waux-Hall

📧 info@ccniveilles.be - 067/47 03 67

Irma en concert - REPORTÉ

20 décembre

Ce spectacle fait partie du « Pack Confiance », tout public

📧 info@ccniveilles.be - 067/47 03 67

Iphegéné à Splott

16 janvier

Théâtre, dès 16 ans, ce spectacle fait partie du « Pack Confiance »

20h - Waux-Hall

📧 info@ccniveilles.be - 067/47 03 67

De Valentine à Stromae: nos coups de cœur

18 et 19 janvier

Concert de la chorale Chansons du Monde, à travers 100 ans de chansons françaises, avec le soutien du Centre culturel et de la Province du Brabant wallon.

20h le SA et 15h le DI - Waux-Hall

📧 0479/17 27 09 - chorale.cdm@gmail.com

Est-ce utile de connaître son génome et peut-on le modifier ?

20 janvier

Conférence de l'antenne interuniversitaire UCL-ULB des Aînés avec Karin DAHAN, Professeure, clinicienne et directrice du Centre de génétique humaine de l'IPG Lovreval

14h30-16h30 - Waux-Hall

📧 aida-secretariat@mail.be - 0476/29 00 17

Neurosciences et apprentissages

22 janvier

Conférence de l'Extension de l'ULB avec Charline URBAIN, chercheuse au LCLD, Vice-rectrice de l'ULB, gratuit

20h - Hôtel de Ville

📧 alain.wilkin@gmail.com - 0495/67.81.31

Loisirs

Dungeon trotter Club

14 décembre

Jeux de rôle sur table avec la Bibliothèque locale, gratuit, inscription obligatoire

15h-18h pour les familles

et 18h-21h pour les adultes - Waux-Hall

📧 dungeon.trotter.club.biblio@gmail.com

Tous en jeu

15 janvier

Avec la Bibliothèque locale, le Zèbre à Pois et le CPAS de Nivelles, après-midi « jeux » pour petits et grands, gratuit

14h - Résidence La Samiette (rue Samiette, 72)

📧 marielle.vinckenbosch@bibliotheque-niveilles.be - 067/89 26 30

Jeunesse

Club de lecture Ados

18 décembre

Tu as 12 ans ou plus ? Tu aimes lire et partager tes avis ? Rejoins-nous une fois par mois à la Bibliothèque, gratuit, inscription souhaitée

19h-21h - Waux-Hall

📧 laura.daniels@bibliotheque-niveilles.be - 067/89 26 30

L'heure du conte

18 décembre

Avec la Bibliothèque locale, dès 3 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte, gratuit

15h - Waux-Hall

📧 bibliotheque@bibliotheque-niveilles.be - 067/89 26 30

Le temps des bébés

17 janvier

Avec la Bibliothèque locale, pour les tout-petits de 6 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un adulte, gratuit, inscription obligatoire

10h-10h30 - Waux-Hall

📧 valerie.colin@bibliotheque-niveilles.be - 067/89 26 30

Je me m'ART

15 janvier

Ateliers découverte des arts plastiques par la pratique avec le Centre culturel et la Bibliothèque locale (de 8 à 12 ans)

14h-16h30 - Waux-Hall

📧 www.ccniveilles.be - 067/47 03 67

Alzheimer Café 16 décembre



Ecouter — Accompagner — Informer

Rendez-vous le 3^{ème} lundi du mois de 14h à 16h à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72) dans ce lieu de rencontre convivial en milieu non médicalisé pour briser le tabou et la solitude liés à la maladie. Inscription souhaitée.

📧 prevention.cohesion@niveilles.be - 067/88 21 12, Service Prévention et Cohésion.

Fermeture de la piscine de la Dodaine

Du 24 décembre au 1^{er} janvier inclus



Les installations de la piscine - y compris les thermes - seront fermées au public du **MA 24/12/2024 (à 12h) jusqu'au ME 01/01/2025 inclus** afin que la maintenance annuelle soit effectuée. La piscine sera à nouveau accessible dès le **JE 02/01/2025 à 7h**.



Collectes de sang 17 et 23 décembre

- **Mardi 17 décembre** de 17h30 à 19h30 au Collège Sainte-Gertrude (fg de Mons, 1).
- **Lundi 23 décembre** de 16h à 19h à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72).

📞 www.donneurdesang.be

Le Shitokai Karaté Club lance un cours de self-défense pour dames (+ 12 ans)



Le cours sera ouvert dès janvier 2025. Rendez-vous **le vendredi de 19h à 20h15** à l'**Athénée Royal de Nivelles** (hall sportif, av. du Centenaire, 34). Tenue: tee-shirt, pantalon de training, chaussures de sport.

✉ shitokai.selfdefense.nivelles@gmail.com
et www.facebook.com/share/1EVCFJBc5f/

iles de paix

Campagne Iles de Paix du 9 au 27 janvier

Les volontaires se mobiliseront sur la voie publique principalement les 17, 18 et 19 janvier 2025. L'ONG œuvre pour sensibiliser les citoyens aux systèmes alimentaires durables et à l'alimentation responsable.

📞 www.ilesdepaix.org -
085 23 02 54

Vivre Ensemble 14 décembre

Journée conviviale et familiale organisée par la Fédération Francophone des Sourds de Belgique : Marché de Noël, animations, spectacle bilingue langue des signes-français ... Animations pour toute la famille, gratuit pour les enfants et ados de 0 à 18 ans.

➔ Rendez-vous au **Waux-Hall de 13h30 à 21h**.

✉ Inscriptions par mail via inscription@ffsb.be ou en ligne sur <https://bit.ly/3XZ2C4b>



Vivre Ensemble

*Le Conseil communal et le
Collège communal vous souhaitent
d'excellentes fêtes de fin d'année !*



PHARMACIES de garde

Vu la réorganisation du rôle des pharmacies de garde à Nivelles au 1^{er} janvier 2024, il n'est plus possible de publier cette rubrique comme auparavant dans le bulletin communal.

Pour connaître la pharmacie de garde, nous vous invitons à consulter

www.pharmacie.be/PharmacySearch (sur le net ou via le QR-Code) ou à former le **0903/99 000** (1,50€/minute).

Après 22h : obligation de contacter la Police locale via le 067/88 92 11.



GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

*Faute de bûre,
on mindje du bûré*

I Faute de beurre, on mange du fromage de lait battu.

I Faute de grives, on mange des merles.

Prochaine parution

Sous réserve de l'actualité : 15/01/25
Remise des articles : 27/12/24



Editeur responsable:

Valérie COURTAÏN
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles
Secrétariat de rédaction
information@nivelles.be - 067/88 22 84
www.nivelles.be

© images : Ville de Nivelles / Adobe /
Getty Images / I.A. / Libres de droits

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 30 novembre 2024

NAISSANCES

NAHIMANA Rayan

SAYE Maélo

MARIAGES

I HALBARDIER Simon, Nivelles
& SCHMIDT Barbara, Nivelles

DÉCÈS

BERCKMANS Martine, 67 ans

BONTÉ Annick, 63 ans

BOUCQ Christian, 78 ans

BREYER Fernand, 94 ans

CHAPELLE Jean-Jacques, 86 ans

CHAVALLE Henri, 82 ans

DE MUNCK Luc, 90 ans

DUBOIS Maryse, 70 ans

DUCARME Jeannine, 85 ans

FRANKLIN Lionel, 94 ans

HANSE Jeannine, 95 ans

ISTAS Virginie, 48 ans

LIBERT Jacques, 92 ans

LUDWIGS Jean, 78 ans

MANDOUX Myriam, 86 ans

PAESMANS Remy, 79 ans

PIRARD Guy, 91 ans

PURNELLE Roger, 92 ans

ROELANDT Jacqueline, 77 ans



Numéros d'urgence

112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

En cas d'urgence nécessitant
plusieurs intervenants de secours.
www.112.be

101 URGENCE POLICE

Uniquement en cas d'intervention
rapide de la Police

Urgences Hôpital de Nivelles 067 88 53 00

1789 Be-Alert

Appel vocal : 0477/77 77 55

1722 - Tempête / inondation

Uniquement en cas d'intervention
des pompiers sans aide médicale
www.1722.be

Odeur de gaz (ORES)

0800 87 087

Urgence électricité (ORES)

078 78 78 00

Urgence eau (SWDE)

087 87 87 87

Centre antipoisons

070 245 245

www.centreantipoisons.be

Ecoute Violences conjugales

0800 30 030

Numéros utiles

Zone de Police Nivelles - Genappe

067 88 92 11

Situations non urgentes
[ZP.NivellesGenappe@police.
belgium.eu](mailto:ZP.NivellesGenappe@police.belgium.eu)

